

---

## Mise en place des paniers légumes

---

### Seroc

1 Rue Marcel Fauvel  
Bp 18118  
14401 Bayeux cedex 01

[Voir le site internet](#)

Auteur :

Sanoussy Kaba  
[animateur-ZDZG@seroc14.fr](mailto:animateur-ZDZG@seroc14.fr)

[Consulter la fiche sur OPTIGEDE](#)



---

## CONTEXTE

Dans sa volonté de promouvoir les circuits courts et dans le cadre de son Contrat d'Objectifs Déchets Économie Circulaire (CODEC), le SEROC à travers son groupe de réflexion sur l'éco-exemplarité (ECORS) s'est associé avec un maraîcher Bio pour proposer des paniers de légumes frais et de saison à ses agents avec la possibilité d'élargir à d'autres collectivités adhérentes.

## OBJECTIFS ET RESULTATS

### Objectifs généraux

- Promouvoir les circuits courts.
- Respecter la saisonnalité des produits.

### Résultats quantitatifs

- Au départ, entre 8 et 10 cajots de légumes livrés tous les vendredis après-midi.
- Puis 1 ou 2 cajots de légumes livrés tous les vendredis après-midi.

### Résultats qualitatifs

- Vif intérêt exprimé par les agents administratifs du SEROC à l'égard de cette action au départ puis essoufflement.

## MISE EN OEUVRE

### Description de l'action

#### Mise en place

*Etape 1* : constituer un carnet d'adresses → chaque membre du groupe ECORS cherche 2 adresses de maraîchers qui proposent des paniers de légumes.

*Etape 2* : chaque membre du groupe ECORS appelle les maraîchers trouvés à l'issue de leurs recherches afin d'avoir plus d'informations.

Les questions posées ont tourné autour des thèmes ci-dessous :

- Tarifs, acceptation des tickets restaurants.
- Panier imposé ou possibilité de faire ses propres choix.
- Montant minimum de commande.
- Commande globale ou par personne.
- Mode de livraison.
- À récupérer chez le maraîcher ou à livrer au SEROC.
- Possibilité de livrer tous les jours ou une fois par semaine.
- Etc...

*Etape 3* : réunion du groupe ECORS pour comparer les propositions et choisir le maraîcher.

*Etape 4* : Information des agents pour savoir qui est intéressé (faire le tour des bureaux).

### **Mise en œuvre**

- Chaque agent est libre de participer ou non à la démarche.
- Chaque agent crée un compte sur la plateforme « Openfood ».
- Le Maraîcher envoie les mardis soir un lien par mail descriptif des produits disponibles pour la semaine aux adhérents de la plateforme « Openfood ».
- La commande doit être réalisée au plus tard le jeudi soir à 20 h.
- L'agent commande que s'il est en mesure de réceptionner ses produits le vendredi après-midi.
- L'agent paie en ligne ou par chèque lors de la livraison
- Le maraîcher livre des paniers tous les vendredis après-midi à 15 h au SEROC.

### **Prévisions**

- Étendre la proposition aux chauffeurs, aux gardiens et aux agents de la collectivité voisine.

### **Planning**

- Mars-Avril 2018 : Les maraîchers Bio du secteur ont été contactés par les membres du groupe ECORS.
- Avril-Mai 2018 : Choix du Maraicher Bio.
- Juin 2018 : Préparation de la procédure de fonctionnement pour les agents intéressés.
- Septembre 2018 : lancement du service.

### **Moyens humains**

- Les 5 membres du groupe ECORS

### **Moyens techniques**

#### **Moyens techniques**

- Matériel informatique.
- Internet.
- Fiche explicative.

### **Communication**

- Communication en interne.
- Mail d'information adressé à tous les agents administratifs.

## **VALORISATION DE CETTE EXPERIENCE**

## Facteurs de réussites

- Volonté de consommer des produits locaux et frais.
- Volonté de la direction d'engager la collectivité dans une démarche éco-responsable.
- Proximité des maraîchers bio.

## Difficultés rencontrées

- Le coût des produits.
- Le jour de livraison ne convient pas nécessairement à tous les agents.

---

## Mots clés

ECOEXEMPLARITE

## Dernière actualisation

Novembre 2020

Fiche réalisée sur le site [optigede.ademe.fr](http://optigede.ademe.fr)  
sous la responsabilité de son auteur

## Contact ADEME

Vincent DESGRANGES

[vincent.desgranges@ademe.fr](mailto:vincent.desgranges@ademe.fr)

Direction régionale Normandie